

CORRESPONDANCE.

Etats de l'Illinois. — Aspect de la contrée. — Colonisation dans l'Illinois. — Avantages qu'elle offre pour le présent et pour l'avenir. — Zèle et dévouement des Canadiens résidents pour la religion. — Edification de temples en son honneur. — Conseils au jeune Canadien émigrant. — Conclusion.

M. l'Éditeur,

Dans la pensée qu'il sera aussi agréable qu'utile, à bon nombre de vos lecteurs, d'avoir des idées correctes sur les Illinois et les nombreux émigrés Canadiens qui se sont dirigés vers cet Etat depuis quelques années, je vous prie de vouloir bien insérer quelques-unes des observations que j'ai faites, pendant la mission que je viens de donner à ceux de nos compatriotes, qui se sont arrêtés à Chicago et à Bourbonnais.

Vouloir faire passer dans l'âme de ses amis les émotions qu'on éprouve, en s'enfonçant dans les immenses plaines des Illinois, est une chose impossible. C'est une chose qu'il faut voir pour le comprendre.

A mesure que vous vous avancez à travers ces déserts sans bornes, où l'œil, à l'exception des cours de rivières, plonge et plonge sans cesse, pour ne rencontrer que des campagnes d'une richesse sans égale, à côté de la plus désolante solitude, vous sentez en vous-même, quelque chose d'exprimable.

Est-ce de la joie, est-ce de la tristesse que vous éprouvez ? vous n'en savez rien... mais il se passe quelque chose d'étrange en votre âme, qui vous pèse.

Vous regardez le ciel, et une hymne de reconnaissance monte de votre cœur... Des larmes de joie coulent de vos yeux... Vous bénissez Dieu de ce que la terre que vous parcourez semble n'avoir pas été atteinte du coup de foudre qui frappa le monde après le premier péché d'Adam... "La terre que tu foules sous tes pieds est maudite, elle ne produira que des ronces et des épines"... Tout ici n'est que verdure, richesse et magnificence... Et, cependant, si vous abaissez votre regard sur cette terre si riche et si belle, un sentiment indicible de tristesse vous saisit, et vous dites à cette terre : "Pourquoi donc es-tu si déserte ?... Pourquoi n'y a-t-il ici que le bruit et le fracas sauvages, pour célébrer la miséricorde de mon Dieu ?"

Et puis, tout en vous avançant à travers ces prairies si riches, qui, comme un océan sans rivage, se déroulent sans cesse devant nous, semblent soupçonner la présence de l'homme, pour se couvrir des plus belles moissons, vous pensez à vos amis du Canada... Vous rappelez surtout à votre esprit ceux dont les familles végètent dans la misère, et dont les sueurs coulent si souvent stériles, sur un sol ingrat et désolé... Ah ! si un tel... étaient ici, combien leur sort serait bientôt changé ! Quel avenir de prospérité ils laisseraient à leurs heureux enfants !

Ici, on va probablement me dire : "Mais, est-ce que vous avez envie de dépeupler le Canada ? votre intention est-elle d'inviter vos compatriotes d'émigrer en masse vers les Illinois ?"

Non ; mille fois non, telle n'est pas ma pensée.

Mais, ma pensée, la voici tout entière : — et je ne me crois pas devoir ni la cacher, ni en rougir.

Un nombre immense, (bien plus grand qu'on ne le pense généralement) de nos compatriotes

tes émigrent tous les ans, vers les Etats-Unis. C'est un fait que personne ne déplore plus que moi.

S'il m'était possible d'arrêter cette émigration et de garder au pays tant de cœurs, de bras et d'intelligences que nous perdons, tous les ans, au profit de nos voisins, il n'y a pas de sacrifice qui me coûtât pour réussir.

Mais il est impossible d'arrêter cette émigration, tant que nos gouvernements ne s'occupent pas plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent de cette question vitale.

J'avais eu, avec tous les vrais amis du pays, l'espérance que la voix de nos pauvres compatriotes des townships de l'Est serait écoutée et qu'on viendrait à leur secours... Mais cette espérance s'est évanouie, comme un beau songe... Et tout porte à croire que nos infortunés compatriotes qui ont eu le courage de pénétrer dans les forêts de l'Est, vont être encore abandonnés à leurs ressources, ou plutôt à leur faiblesse. Dans la presque impossibilité de communiquer avec les marchés de Québec et de Montréal, fuite de chemins, et abandonnés à la tyrannie des grands propriétaires, un grand nombre, la rage au cœur, vont être obligés d'abandonner les champs qu'ils avaient commencés à défricher, pour aller chercher, sur une terre étrangère, la protection qu'on leur refuse dans leur propre patrie. Si on n'y porte un remède aussi prompt qu'énergique, l'émigration, au lieu de diminuer, va donc, par l'inconcusable apathie du gouvernement, aller toujours en augmentant.

Elle bien, puisque nous ne pouvons arrêter l'émigration, ils ne nous reste plus qu'à la diriger de manière à ce qu'elle soit le moins funeste possible à nos compatriotes.

Detournons les Canadiens de toutes nos forces d'aller vers les villes des Etats Unis. Trop souvent, les villes américaines sont le tombeau de tout ce qui doit être cher à un Canadien : "Sa religion, sa langue, sa nationalité."

Les parents restent généralement attachés à leur foi, dans les villes Américaines ; mais rien n'est plus désolant que de voir avec quelle facilité la jeunesse et respire la contagion de l'hérésie, de l'impie ou de l'indifférence...

Ce n'est pas rare de voir des enfants Canadiens, âgés de 12 à 15 ans, n'être pas capables de vous répondre en Français — et ne savoir pas un seul mot de leur catéchisme.

Il n'y a pas un pays au monde, il est vrai, où il y ait plus qu'aux Etats-Unis, *Espace, paix et liberté*. Mais je l'ai vu de mes propres yeux, et je le dis à mon Canada, la tristesse au cœur : ces trois choses essentielles à la vie des familles, comme à celle des peuples, nos Canadiens des Etats Unis (dans les villes) sont loin d'en avoir la meilleure part. La plus grande partie y végètent dans la plus profonde misère... le plus grand nombre restent à l'état peu enviable de mains-d'œuvre et ne peuvent s'élever au dessus de la position de pauvres journaliers.

Mais il n'en est pas ainsi de ceux de nos émigrés qui se dirigent vers les Illinois et surtout vers Bourbonnais, pour y prendre des terres et s'y livrer à l'agriculture.

Vos lecteurs auraient de la peine à me croire si je vous disais ce que j'ai trouvé de bonheur et de prospérité parmi les Canadiens de Bourbonnais... C'est à peine si on en croit ses propres yeux.

Les Canadiens, à Bourbonnais, ont eu le bon esprit de laisser les vieilles routines de culture, qui paralysent tout en Canada, et ils se sont mis tout de suite de niveau avec les meilleurs cultivateurs américains. C'est entre leurs

mains que vous trouverez les instruments aratoires les plus perfectionnés des Etats-Unis. — Charrues de première qualité ; machines à semer ; autres machines à couper le grain, au moyen desquelles deux hommes coupent vingt arpents de bled dans une journée ; moulins à battre sur le champ, pour exempter le trouble de transporter les gerbes à la grange, etc., etc., rien ne leur manque.

C'est dans leurs magnifiques prairies ou à leur charrie que vous verrez les plus belles races d'animaux des Illinois.

Déjà plus de mille familles, depuis cinq à six ans, se sont dirigées vers ces lieux fortunés, et j'apprends que tous les jours, de nouvelles familles, attirées par leurs dévanciers, montent pour y recueillir leur part de richesses que la Divine Providence donne, avec tant de facilité et de profusion, à ceux qui s'y établissent.

Que peut être un jeune homme en Canada, qui n'a devant lui que £50 à £60 ? Il lui est impossible, généralement parlant, de se faire un avenir, avec une si petite somme. Il lui faudra se faire journalier, ou prendre un triste métier. Une vie de misère et d'esclavage devient donc son partage et celui de sa famille, s'il a le courage de se marier.

Mais, que ce jeune homme se rende à Bourbonnais, avec ses £50 à £60 ; et, s'il a tant soit peu de talents et de cœur, s'il est sobre et religieux, il se trouve tout de suite bien établi, au bout d'un an ou deux il sera aussi à son aise que nos plus riches cultivateurs du Canada.

Je suppose qu'il se rende à Bourbonnais vers le commencement de septembre. Il prend une terre de 100 arpents, qu'il ne paie que 125 piastres avec un an de crédit...

Comme sa terre est toute faite, qu'il n'a pas un seul arbre à abattre, ni une seule pierre à ôter, puisque sa terre, d'un bout à l'autre, n'est qu'une magnifique prairie, il en labouré et en sème ce qu'il veut dès le premier automne, et, au bout de dix mois, la récolte donnera à peu près ce qu'il faudra pour payer sa terre... Sa belle terre ne lui aura donc coûté que la peine de la labourer et de la semer.

On me demandera peut-être comment on peut se chauffer, se bâtir et faire les clôtures, dans un pays où le bois paraît si rare.

La Divine Providence a tout prévu pour l'avantage et la prospérité de l'heureux peuple que cette contrée appelle à habiter les Illinois. Ce vaste pays est traversé par plusieurs belles rivières, dont les rives sont brisées, à une distance d'un à deux milles.

Le chêne, l'ébène, le noyer, croissent sur le bord de ces cours d'eau, avec une puissance de végétation bien plus grande qu'en Canada.

Et puis, chaque cultivateur qui le désire, plante ou sème autour de ses champs, ou sur un coin de sa terre, le magnolia, acacia qui, dans le court espace de 6 à 7 ans, sera assez gros pour servir à tous les usages.

Par ce moyen, le bois est moins cher aux Illinois, qu'il ne l'est dans la plupart de nos grandes paroisses du Canada, sur le bord du fleuve.

D'ailleurs, on vient de découvrir, au centre des Illinois, de vastes mines de charbon de terre, qui suffiront non seulement au besoin des habitants de cet Etat, mais qui deviendront une source intarissable de richesse pour l'exportation.

On est en ce moment à l'œuvre pour construire un chemin de fer de Chicago à St. Louis, qui passe juste au centre des établissements Canadiens de Bourbonnais. L'a. ce

moyen, les terres déjà si riches de nos chers compatriotes, vont doubler de valeur... De plus, avec ce chemin de fer, les Canadiens de Bourbonnais ne seront éloignés de Montréal que de quatre à cinq jours de marche !

La Divine Providence a envoyé à Bourbonnais un Prêtre plein de science, de zèle et de piété. Il est au milieu de nos chers compatriotes, comme un Père au milieu de ses enfants... On ne se fait pas d'idée du bien qu'il a fait parmi eux. Déjà il a élevé une magnifique Eglise, au centre de Bourbonnais, et voilà qu'un superbe couvent pour les petites filles, non loin d'une belle et grande école pour les petits garçons, vont montrer à tous ce que les Canadiens peuvent faire, aux Etats-Unis, comme au Canada, lorsqu'ils sont bien dirigés.

M. Courjault (c'est le nom de l'estimable et zélé curé de Bourbonnais) parle déjà de bâtir une seconde Eglise, à dix milles de distance de la première. Cette nouvelle Eglise sera construite en marbre qu'on trouve partout à quatre ou six pieds sous terre : elle sera assise sur un site enchanteur, dominant le cours d'une belle rivière, dont les bords se couvrent, avec une incroyable rapidité, de Canadiens venant de toutes les paroisses du Bas-Canada.

Si les courtes bornes d'une lettre ne me mettaient pas dans l'impossibilité de le faire, j'aurais aimé à vous parler de la population Canadienne de Chicago ; de la générosité et du dévouement qu'elle montre à seconder le zèle de son digne Pasteur, M. Lebel, dans la construction d'une église qu'ils bâtissent au milieu d'un des plus beaux quartiers de cette ville intéressante.

Mais je ne veux pas terminer, sans payer ma dette de reconnaissance au Vénérable Evêque de Chicago, Monseigneur Vandeveld. Sa charité pour nos compatriotes des Illinois ne connaît pas de bornes. Il s'oublie lui-même pour les aider : les secours qu'il prodigue de tous côtés le tiennent constamment dans un état voisin de la pauvreté. Son palais Episcopal est bien certainement la plus pauvre maison de Chicago. Mais il se console de l'état de gêne où il se trouve par l'amour et le respect dont les Protestants comme les Catholiques l'environnent.

Je crois que le St. Evêque de Chicago ne construit pas moins de 25 Eglises en ce moment, dans son vaste Diocèse. Et l'on conçoit qu'il doit être constamment à bout de tout, pour faire face à tant de dépenses.

Mais, M. l'Éditeur, pour ne pas abuser de votre obligeance, je vais terminer, en me résumant.

Je dirai donc en terminant cette lettre, au jeune Canadien qui veut absolument émigrer : "Mon Ami, un des plus grands malheurs, suivant moi, qui puisse arriver à un homme, est d'être forcé de quitter le pays qu'il a vu naître."

"Jeune Canadien, reste donc dans ta Patrie... Conserve lui ton cœur pour l'aimer : donne-lui ton intelligence pour l'embellir et la faire avancer... garde-lui ton bras pour la défendre."

"Jeune et bien cher compatriote, reste dans ta belle Patrie... Il n'y a rien de beau, de riche, de grand, de sublime dans le monde comme les eaux et les deux rives du St. Laurent."

"C'est sur les eaux profondes et majestueuses du St. Laurent, que dans un avenir prochain, l'Europe et l'Amérique se donneront la main et l'éternel baiser de paix... c'est sur ses rives qu'ils échangeront et verseront leurs incalculables trésors."

"Reste dans ta belle Patrie, mon enfant,

"ne lui tourne pas le dos, ne lui arrache pas ton cœur, je t'en conjure... féconde-la de tes sœurs, sanctifie-la par le parfum de tes vertus. Reste avec nous, pour prier Dieu de jeter un regard de miséricorde sur le Canada, de le bénir, de le sauver. Prie Dieu qui tient dans ses mains les cœurs de tous les hommes, afin que ceux qu'il a choisis pour conduire les destinées du Canada, ne perdent plus leur temps à de ridicules et puériles contestations. Demande à Dieu qu'il donne aux chefs de la nation l'intelligence des grandes choses... Qu'il leur fasse comprendre la nécessité d'élargir les bases trop rétrécies sur lesquelles la population est assise en ce moment. Qu'il leur inspire la volonté de ne rien épargner pour percer, à droite et à gauche, les immenses forêts qui étouffent la population, afin que bientôt ces forêts, tombées sous la hache de nos vigoureux colons, puissent se changer en champs fertiles et se couvrir d'un peuple nombreux et prospère."

"Mais, mon enfant, si tu n'as pas de place sur les bords du grand fleuve ; et, si par l'incurie des chefs du peuple, tu ne peux pénétrer dans la forêt sans courir le risque de périr de faim, ou de t'enfoncer dans le limon des marais, ou de te noyer dans les rivières (1) ou d'être écrasé sous les pieds d'un tyran, ce n'est pas ma main qui te poussera vers ces forêts... Ce n'est pas moi qui t'inviterai à aller t'épuiser, et faire couler tes sueurs pour engraisser les quelques étrangers, auxquels on a eu l'inconcevable persévérance, ou l'incroyable folie, de donner une des plus belles parties du Canada."

"Jeune Ami, plutôt que de te voir végéter misérablement ici, sans avenir ; plutôt que de te voir t'enfoncer dans la forêt pour y vider à aller t'épuiser, et faire couler tes sueurs pour engraisser les quelques étrangers, auxquels on a eu l'inconcevable persévérance, ou l'incroyable folie, de donner une des plus belles parties du Canada."

"Sur ta route, ne t'arrête que le moins possible dans les villes... mais, va tout de suite trouver tes frères à Bourbonnais... Oui, va aider les Canadiens, qui t'ont devancés, à planter la croix au milieu de ces immenses plaines ; va les aider à assurer au Catholisme ces contrées, qui, par leur position et leurs richesses, sont appelées, plus qu'on ne le pense, à peser, un jour, dans la balance des peuples. Va dans les Illinois ; tu ne seras pas là tout-à-fait sur une terre étrangère. Ce sont tes ancêtres qui, les premiers, ont révélé au monde les incalculables trésors que Dieu avait préparés à l'homme dans ces pays lointains. Ce sont tes ancêtres qui, les premiers ont rongé de leur sang cette terre des Illinois, pour l'arracher aux indomptables sauvages... A chaque pas que tu feras dans les Illinois, tu trouveras les traces ineffaçables de la persévérance, de l'héroïsme, de la piété de tes ancêtres... Les noms de Bourbonnais, de Joliette, de Dubuque, de St. Louis, de St. Charles &c., que tu rencontreras à chaque pas, te diront, mieux que mes paroles, que tu ne vas aux Illinois que pour recueillir l'héritage de tes ancêtres."

Encore une fois, je le répète... (Je veux être compris) Je ne conseille à personne d'émigrer.

(1) Voyez et lisez tout en son entier "Le Canadien Emigrant" par deux Missionnaires des "Townships de l'Est." Mais lisez surtout les pages 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 31, 32, 43, 44.

ERREREUR.

ERREUR JUDICIAIRE.

AFFAIRE DE LA FILLE SALMON.

(Suite.)

Telle fut la situation de la fille Salmon à la nouvelle de l'arrêt confirmatif. Ah ! mon Dieu, s'écrie-t-elle, vous savez que je suis innocente !

Indignée d'un pareil jugement, elle ne peut croire qu'il soit sérieux, et, lorsqu'il ne lui est plus permis d'en douter, elle appelle à grands cris la justice divine ; elle provoque les vengeances célestes sur ses persécuteurs ; elle les cite au tribunal du souverain juge ; tantôt le visage prosterné sur la terre, qu'elle arrose de ses larmes, tantôt agenouillée et les mains vers le ciel, comme la source de toute justice, elle lui demande un acte de sa toute-puissance pour sauver l'innocence.

Ces plaintes et ces cris, entrecouverts de sanglots et de gémissements, avaient attiré auprès d'elle plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvèrent trois ecclésiastiques charitables, venus dans ce lieu pour visiter les prisonniers.

Ceux-ci ne reconnaissent pas dans les accents de la fille Salmon le langage ordinaire des coupables. L'habitude de voir des pri-

sonniers et d'assister les condamnés leur avait donné de l'expérience en pareille matière : ils s'approchèrent d'elle, l'interrogent, et acquiescent l'intime conviction de son innocence.

Elle croit trouver une ressource salutaire dans la persuasion de ces ecclésiastiques ; elle embrasse avec transports cette leur d'espérance ; mais elle est bientôt replongée dans le désespoir, en apprenant qu'ils n'ont à lui offrir qu'une impuissante compassion, que des larmes stériles, sans pouvoir suspendre un instant l'exécution du arrêt.

Dans le peu de temps qui leur reste, ils lui prodigent les secours de la plus ardente charité ; ils soutiennent son âme fugitive par des considérations consolantes, par des conseils salutaires ; et bientôt la victime est arrachée de leurs mains, pour être conduite à Caen, où elle devait subir son arrêt.

Elle y arrive le 26 mai. Déjà le jour de l'exécution est indiqué ; le lien destiné au supplice reçoit les funestes apprêts ; la chambre de la question va s'ouvrir !...

Préparatifs illusoire ! Tout est arrêté par une déclaration de grossesse.

Obligés de fléchir sous l'empire de la loi, qui ordonnait en ce cas de surseoir, les premiers juges font reconduire la fille Salmon dans son cachot, et son exécution est remise au 29 juillet suivant.

Il n'est pas besoin sans doute de prévenir nos lecteurs que cette déclaration de grossesse ne doit pas faire soupçonner la sagesse de la fille Salmon ; on devine bien que ce n'é-

tait qu'une ressource extrême suggérée à cette infortunée.

Elle respire donc ! Elle voit la fin de cette même journée qui devait la réduire en cendres, et n'avoir pour elle d'autre lendemain que l'éternité !

Mais cette journée reviendra le 29 juillet. Quelle main bienfaisante en empêchera le retour ? Ah ! la Providence, qui vient déjà de suspendre le sacrifice, saura bien créer d'autres ressources pour l'anéantir.

C'est elle qui fait parvenir jusqu'au trône la nouvelle d'une pauvre servante condamnée, à cinquante lieues de là, aux tourments les plus affreux, pour un crime invraisemblable.

A peine le monarque l'a-t-il reçue, qu'il fait expédier de Versailles un ordre de surseoir à l'exécution.

Cet ordre n'arrive à Rouen que le 26 juillet. Il fallait qu'il y fût revêtu des formalités d'usage, avant d'être transmis au bailliage de Caen ; et pour peu qu'il y eût de lenteur dans ces formalités, c'en était fait de la fille Salmon.

C'est ici qu'il faut saisir l'occasion de rendre hommage à la vertueuse et sublime impartialité du parlement de Rouen.

Cette cour s'empresse d'assurer son effet, en le revêtissant de l'enregistrement le jour même de l'arrivée ; le même jour encore l'arrêt d'enregistrement est expédié ; et dès le grand matin du lendemain 27, le tout est envoyé aux officiers du bailliage de Caen, où le paquet arrive le dimanche 28.

Mais il n'est on voit par le procureur du roi de Caen que le lendemain 29.

Il était temps... ; les ordres étaient donnés pour l'exécution, déjà soldats, huissiers, escorte, exécuteur, instrumens et apprêts du supplice, tout était en mouvement ; et la fille Salmon reprochait une seconde fois à la justice divine de l'avoir abandonnée.

C'est dans ce même instant qu'on annonce l'ordre du monarque.

Rassuré sur sa conservation, il ne restait plus à la fille Salmon qu'à éclairer la religion du roi, par une marche égale et judiciaire, sur l'injustice de la condamnation.

Mais les huissiers propres à cette discussion se trouvant renfermés dans les pièces d'un procès volumineux, inaccessible aux regards étrangers, il semblait que cette circonstance devait offrir un obstacle insurmontable.

Heureusement il se trouvait alors au barreau de Rouen un homme qui eut le courage d'entreprendre cette tâche difficile ; il y consacra tous ses moments, et, secondé par des circonstances favorables, il fut bientôt en état de fournir des renseignements suffisants pour solliciter la révision du procès (1).

(1) Cet avocat se nommait Lecanchois. Il donna d'abord dans cette affaire, non pas des preuves de talent, car ses mémoires sont horriblement écrits, mais des preuves d'un grand zèle ; et sous ce rapport il mériterait encore les plus grands éloges, s'il n'avait dégradé ensuite ce rôle honorable, en s'appropriant la plus grande partie des secours que la pitié publique avait accordés à cette infortunée, et qu'il avait sollicités lui-même en se présentant avec une bourse dans les lieux publics et dans les maisons particulières.

Un jurisconsulte éclairé (M. Turpin, avocat aux conseils), ayant détaillé dans une requête éloquentes les premiers aperçus de tous les vices de l'instruction, le roi ordonna l'appel du procès au g. effe de son conseil.

La simple inspection des pièces en apprit plus que tout ce qu'on avait pu croire ; et le 18 mai 1784, après l'examen le plus approfondi, M. les maîtres des requêtes furent d'avis, d'une voix unanime, qu'il y avait lieu à la révision.

Le 24 du même mois, arrêt du conseil, qui ordonne la révision devant le parlement de Rouen.

A peine cette cour eut-elle été de nouveau saisie de l'affaire, qu'elle ouvrit les yeux sur le tissu d'infidélités, de mensonges et de prévarications qui avaient échappé à ses premiers regards.

Le plan secret d'immoler une innocente pour des coupables se manifesta à M. le procureur-général.

A la vue d'une procédure aussi monstrueuse, il ne peut contenir son indignation ; et, dans un réquisitoire éloquent, du 19 mars 1785, en applaudissant à l'autorité bienfaisante du souverain, qui avait prévenu la condamnation d'une injustice, ce magistrat dénonça au parlement le procès de la fille Salmon comme "un ensemble de négligences, de contradictions et d'infidélités, qui nécessitent le ministère public d'entrer dans l'examen de la conduite des personnes qui avaient réuni dans ce procès les rôles de plaignants et de témoins, de dénonciateurs contradictoi-